**PROTOCOLE COVID - TERRE SAINTE AU 07/12/2021**

**Conditions**

Parcours vaccinal : approuvé par le ministère israélien de la Santé, à savoir :

* Le pass sanitaire européen avec la 2e dose de moins de six mois à la date de retour du voyage, ou une troisième dose.
* Ou avoir guéri du COVID et reçu une dose à moins de six mois de la date de retour du voyage ou une deuxième dose de moins de six mois.
* Ou avoir reçu une dose du vaccin Jansen de moins de six mois ou une dose de rappel d’un autre vaccin.

**Avant le départ :**

* Test négatif : PCR 72h ou test antigénique 24h avant le départ du vol.
* Formulaire individuel "green pass" : à remplir en ligne 24h avant le départ (1)
* Réserver et régler en avance le test PCR à effectuer à l’arrivée en Israël (environ 22€).

(1) https://corona.health.gov.il/en/green-pass/

**À l'arrivée en Israël**

* Test PCR (réservé et réglé à l'avance, cf ci-dessus) à l’arrivée à l’aéroport Ben Gourion.
* Se rendre dans son hébergement en attendant les résultats du test PCR : délai de réponse entre 10 h et 24 h maximum.

Par exemple, si le vol arrive en fin de journée, le résultat est connu en général pendant la nuit. En conséquence cela n’a pas d’incidence sur le programme.

Dans le cas où une personne est testée positive, elle reste à l’hébergement le temps de refaire un test. Si ce second test est négatif, elle pourra rejoindre le groupe. S’il est toujours positif, la quarantaine et le rapatriement peuvent être pris en charge par l’assurance selon les conditions prévues par notre contrat.

**Important :** Il n’y a plus la règle des cas contacts en conséquence le groupe peut poursuivre le pèlerinage normalement.

٭٭٭

Il importe de garder à l’esprit que ces prescriptions sont susceptibles d’être réajustées dans les mois à venir, en fonction de l’évolution du degré de la pandémie sur le territoire.

Source : Ambassade d’Israël à Paris

https://embassies.gov.il/paris/NewsAndEvents/Pages/Ouverture-des-frontières-israéliennes -aspx